



PICARDIE NATURE

Dossier de presse

Devenez bénévole pour les phoques
en baie de Somme
Été 2015



Communiqué de Presse

Picardie Nature met en place une **surveillance estivale** des phoques en baie de Somme du 6 juin au 29 août.

Pour cela, des bénévoles seront recrutés pour protéger les zones de repos des phoques à marée basse et pour sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement.

Certains de ces bénévoles seront également présents en baie d'Authie du 11 juillet au 22 août.

Picardie Nature accueille et soigne les phoques blessés ou malades, qui s'échouent vivants, dans son **centre de sauvegarde de la faune sauvage** . Pour cela, des bénévoles seront recrutés pour aider les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes.

Le centre de sauvegarde se tiendra prêt à accueillir les jeunes phoques dès le 6 juin.

Enjeux

La baie de Somme accueille la colonie de Phoques veaux-marins la plus importante de France avec environ 60% des effectifs nationaux. Cette colonie est reproductrice depuis 1992.

Compte tenu de la fréquentation de l'estuaire de la Somme en période estivale, l'enjeu sera de protéger, par l'information des usagers de la baie, les zones de repos des phoques à marée basse de façon à ce que les animaux trouvent la quiétude nécessaire à la mise bas, l'allaitement des jeunes, la mue et la reproduction.

Compte tenu de l'attrait des phoques dans les estuaires de la Somme et de l'Authie, le second enjeu sera de sensibiliser au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement. Pour cela, des animations gratuites seront proposées au grand public pour lui permettre d'observer les animaux sans les perturber. Les animateurs diffuseront des informations sur les espèces présentes, le programme d'étude et de protection que nous menons, la biologie des animaux...

Malgré la protection mise en place, des dérangements des groupes de phoques au repos sur les bancs de sable à marée basse sont observés chaque année. Ces mises à l'eau précipitées ou de mauvaises conditions météorologiques peuvent être à l'origine d'une séparation prématurée mère-jeune. Le jeune, seul, se laisse alors dériver au gré des vents et des courants jusqu'à s'échouer sur une plage. Le troisième enjeu sera de répondre à la sollicitation des découvreurs de phoques échoués et de prendre les animaux en charge. Ils seront alors transportés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature et soignés, jusqu'à ce qu'ils soient capables de retrouver leur milieu naturel.

Moyens mis en œuvre

Surveillance estivale

Une cinquantaine de bénévoles seront recrutés afin d'assurer la présence de 6 à 18 personnes par jour pour la protection des zones de repos des phoques et la sensibilisation du public.

La *surveillance estivale* se tiendra du samedi 6 juin au samedi 29 août en baie de Somme et du samedi 11 juillet au samedi 22 août en baie d'Authie.

Choisis sur lettre de motivations et CV, les bénévoles qui participent à la *surveillance estivale* proviennent généralement de diverses catégories socioprofessionnelles et représentent toutes tranches d'âges. Ils participent au minimum pendant 2 semaines.

Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Une vingtaine de bénévoles seront recrutés pour assurer la présence quotidienne de 2 personnes aidant aux soins des phoques échoués vivants.

Le centre de sauvegarde fonctionnera dès l'arrivée d'un phoque échoué vivant jusqu'au retour en milieu naturel du dernier animal recueilli (fin octobre début novembre).

Paroles d'encadrants :

Pour Patrick Thiéry, président de l'Association : « S'engager dans ces activités bénévoles permet de s'enrichir, il s'agit d'un enrichissement intellectuel, social et culturel dont les participants gardent longtemps le souvenir. L'engagement des bénévoles est crucial pour préserver ce milieu merveilleux et changeant qu'est la baie de Somme. Les bénévoles participent ainsi à une action d'intérêt général »

Pour Régis Delcourt, référent bénévole du programme d'étude et de protection des phoques : « Sans la surveillance estivale de la colonie de phoques veaux marins de la baie de Somme, mise en place par Picardie Nature depuis 1990, les dérangements seraient incessants, entraînant de graves perturbations de la reproduction (séparation mère-petit), de la mue et du repos (affaiblissement des individus, dès lors sujet aux maladies). L'information sur le terrain, auprès des vacanciers, réalisé par les équipes d'écovolontaires est primordiale pour limiter fortement les dérangements des phoques installés sur les bancs de sable et assurer ainsi la pérennité de ce patrimoine naturel. »

Pour Jean-Pierre Pellissier, référent bénévole du centre de sauvegarde de la faune sauvage : « L'échouage des phoques résulte souvent de dérangements humains sur la colonie à marée basse mais également de mauvaises conditions

climatiques. La prise en charge de ces animaux répond à une demande sociale et permet une amélioration des connaissances sur cette espèce protégée. Les soins apportés au Centre de Sauvegarde demandent un véritable travail d'équipe entre les intervenants (soigneurs, bénévoles, vétérinaire) et se font en concertation avec des structures spécialisées (CRMM de La Rochelle et Université Vétérinaire de Liège) »

Contacts Presse

Surveillance estivale

Laëtitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

Courriel : laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Téléphone : 06 08 83 44 99

Site internet : www.picardie-nature.org

Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Stéphane SOYEZ

Responsable centre de sauvegarde de la faune sauvage

Courriel : stephane.soyez@picardie-nature.org

Téléphone : 06 88 12 92 68

Site internet : www.picardie-nature.org

Ces actions sont soutenues financièrement par:



Sommaire

L'association Picardie Nature	6
Le programme d'étude et de protection des phoques	7
Le centre de sauvegarde de la faune sauvage	8
Les missions des bénévoles pour les phoques pendant l'été 2015	9
Les conditions de participation aux missions « surveillance estivale » et « soins des phoques au centre de sauvegarde de la faune sauvage »	11

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, de la réunion de quelques ornithologues passionnés est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Picardie Nature comptait 900 adhérents en 2013, dont 300 bénévoles actifs.

Notre association est membre de France Nature Environnement (FNE). Mais également du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle et de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

- ✓ Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- ✓ Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).
- ✓ Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- ✓ Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- ✓ Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Le Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement



La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Les actions sont menées grâce à l'investissement des bénévoles de l'association, il représente environ 1500 journées hommes chaque année.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme.

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage

Créé en 1970 et rattaché à l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS), ce centre accueille des animaux sauvages découverts en situation de détresse et les réhabilite pour les réintroduire en milieu naturel au terme de leur convalescence.

Les installations du centre permettent l'accueil des oiseaux mais également des petits mammifères terrestres, des phoques échoués vivants...

Au delà de son aspect clinique, le centre remplit une mission de service public en évitant la prise en charge anarchique et illégale d'espèces issues de la faune sauvage par des particuliers.

Il rend possible l'acquisition de connaissances utiles à la prévention et à la sensibilisation du grand public.

Il permet la collecte d'informations transmises aux autorités sanitaires.

Il favorise la diffusion des compétences en assurant la formation de soigneurs saisonniers. Il contribue à la prise de conscience écocitoyenne en ouvrant les postes d'aides soigneurs à des bénévoles.



Les actions menées par le centre de sauvegarde de la faune sauvage sont réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles avec le soutien financier de la DREAL Picardie, du FEADER, du Conseil Régional de Picardie , des Conseils Généraux de la Somme de l'Oise et de L'Aisne.....

Les missions des écovolontaires pendant l'été 2015

Surveillance estivale

Dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, Picardie Nature recrutera des bénévoles pour participer à la « **surveillance estivale** » qui se tiendra du 6 juin au 29 août 2015.

Que fait un écovolontaire de la surveillance estivale ?

- il participe au suivi scientifique de la colonie de phoques en réalisant des comptages réguliers à l'aide d'une longue-vue ou de jumelles à une distance minimale de 300 mètres des phoques. Lorsqu'il peut, il réalise des photographies pour l'identification des animaux...
- il protège les zones de repos des phoques en prenant contact avec toutes les personnes s'aventurant en zone sensible ;
- il relève les infractions à l'égard des espèces protégées et les signale auprès des personnes compétentes ;
- il sensibilise le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement ;
- il anime des points d'observation des phoques depuis les plages du Hourdel et de Berck-sur-mer ;
- il anime des balades à la découverte du programme d'étude et de protection des phoques sur l'estran sablonneux en baie de Somme ;
- il anime une exposition ambulante sur les phoques de la baie de Somme.



Centre de sauvegarde de la faune sauvage (CSFS)

La période des naissances chez le Phoque veau-marin correspond à une période de fréquentation importante de la baie de Somme. Une surveillance estivale est mise en place afin de permettre aux couples mère-jeune de profiter de zones de quiétude dont ils ont besoin. Les activités humaines pratiquées à proximité des zones de repos des phoques peuvent provoquer des mises à l'eau précipitées des phoques. Celles-ci et les mauvaises conditions météorologiques peuvent engendrer des séparations prématurées mère-jeune. Ces jeunes, non émancipés se laissent alors dériver jusqu'à l'échouage. Découverts en détresse, ils sont alors transportés vers le centre de sauvegarde où ils sont pris en charge. Le centre de sauvegarde se tiendra prêt à accueillir des phoques dès le 6 juin et demeurera opérationnel jusqu'au retour en milieu naturel du dernier animal en soins (fin octobre).

Que fait un écovolontaire du CSFS ?

- il assiste les soigneurs en participant aux soins et aux nourrissages quotidiens des phoques ;
- il participe aux nettoyages quotidiens des structures d'accueil (quarantaines, bassins...) ;
- il participe à la préparation quotidienne des repas des animaux ;
- il participe au fonctionnement du centre de sauvegarde (bricolage, nettoyage, convois...).



Pour plus d'informations :

- sur les missions des bénévoles en période estivale :
<http://www.picardie-nature.org/spip.php?article1142>

- reportage sur l'écovolontariat 2013 :
<http://www.picardie-nature.org/spip.php?article3099>



Les conditions de participation aux missions « surveillance estivale » et « soins des phoques au centre de sauvegarde de la faune sauvage »

- ▶ Ces missions de bénévolat sont ouvertes à tous à partir de dix huit ans ;
- ▶ Les bénévoles seront présents pour une durée minimale de deux semaines consécutives pour la « surveillance estivale » et d'une seule semaine au « centre de sauvegarde de la faune sauvage » ;
- ▶ Les bénévoles seront logés et nourris sur place, dans un gîte qui sera loué et mis à leur disposition. Cela impliquera, de la part de chaque bénévole, une participation aux activités communes (préparation des repas, courses...) et une tolérance de la vie en groupe (dortoirs) ;
- ▶ Une participation aux frais de gestion de 50 € vous sera demandée ;
- ▶ Une participation aux frais d'hébergement et de nourriture de 20€ par semaine vous sera demandée ;
- ▶ Un chèque de caution de 100€ vous sera demandé, il ne sera pas encaissé et vous sera rendu après la saison estivale ;
- ▶ Pour des raisons d'assurance, la participation aux actions de l'association est réservée aux adhérents.

Seuls les dossiers de candidature reçus complets au 8 mars 2015, seront étudiés ;

Comment postuler ?

- ▶ Il vous suffit de compléter le formulaire en ligne avant le 8 mars 2015. Munissez vous d'une lettre de motivation et d'un CV au format .pdf.

<http://benevoles.bds.picardie-nature.org/>

- ▶ Confirmez votre candidature en envoyant les pièces à joindre au dossier : . attestation de responsabilité civile, photocopies... : ces documents seront scannés au format .pdf et déposés en ligne . le chèque de caution et une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse : ces documents seront envoyés à *Picardie Nature - Bénévolat phoques- 1rue de Croy - BP 70010 - 80097 Amiens cedex 3*
- ▶ Une première sélection sera faite au sein des candidatures reçues, dès le début du mois de mars. Une réponse sera alors envoyée par mail, à chacun des candidat, avant le 27 mars 2015.
- ▶ Les personnes sélectionnées devront alors confirmer leur engagement avant le 8 avril minuit.
- ▶ La caution sera prélevée pour tout désistement qui nous sera signalé après le 1er mai 2015.